

L'UE met en garde contre les réseaux sociaux en ligne

Technologie

Posté par: Visiteur

Publié le : 28-05-2008 00:34:18

Un haut responsable de l'Enisa, l'agence de l'Union européenne (UE) chargée de la sécurité informatique, a mis en garde mardi contre les réseaux sociaux en ligne tels Facebook ou MySpace, préconisant des règles au niveau européen pour la mise en ligne de photos.

"La législation de l'UE devrait être étendue pour couvrir également la publication et la mise en ligne de photos sans le consentement des utilisateurs", a indiqué Ronald De Bruin lors d'un point de presse.

Les sites de socialisation peuvent être "un instrument social très utile", a-t-il reconnu. Mais "les utilisateurs devraient être davantage conscients qu'ils ne contrôlent pas complètement l'accès" aux informations qu'ils ont mis sur ces sites.

"Le réseau est plutôt plus grand que ce que vous ne voudriez", a-t-il dit, évoquant "un risque de gueule de bois numérique" à la découverte de l'ampleur des informations révélées involontairement.

Les suggestions de l'Enisa n'ont aucun caractère contraignant.

Les réseaux sociaux en ligne sont aussi dans le collimateur du comité article 29, qui réunit des organismes européens de protection des données comme la CNIL française. Il compte rendre d'ici l'automne un avis consultatif à leur sujet.

afp.com